N° 25638. PROTOCOLE À LA CONVENTION DE 1979 SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, RELATIF AU FINANCEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP). CONCLU À GENÈVE LE 28 SEPTEMBRE 1984[1]

N° 26119. CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. CONCLUE À NEW YORK LE 14 JUIN 1974[2]

N° 26120. PROTOCOLE MODIFIANT LA CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. CONCLUE À VIENNE LE 11 AVRIL 1980[3]

N° 26121. CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES, CONCLUE À NEW YORK LE 14 JUIN 1974, TELLE QUE MODIFIÉE PAR LE PROTOCOLE DU 11 AVRIL 1980[4]

SUCCESSIONS

Notifications reçues le :

28 mai 1993

SLOVAQUIE

(Avec effet au 1er janvier 1993, date de la succession d'Etat.)

Enregistré d'office le 28 mai 1993.

---

[1] Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1491, n° I-25638, et annexe A des volumes 1508, 1513, 1522, 1655, 1679 et 1689.
[2] *Ibid.*, vol. 1511, n° I-26119, et annexe A des volumes 1543, 1591, 1665 et 1672.
[3] *Ibid.*, n° I-26120, et annexe A des volumes 1543, 1560, 1591, 1665 et 1672.
[4] *Ibid.*, n° I-26121, et annexe A des volumes 1543, 1560, 1591, 1665, 1672 et 1695.